

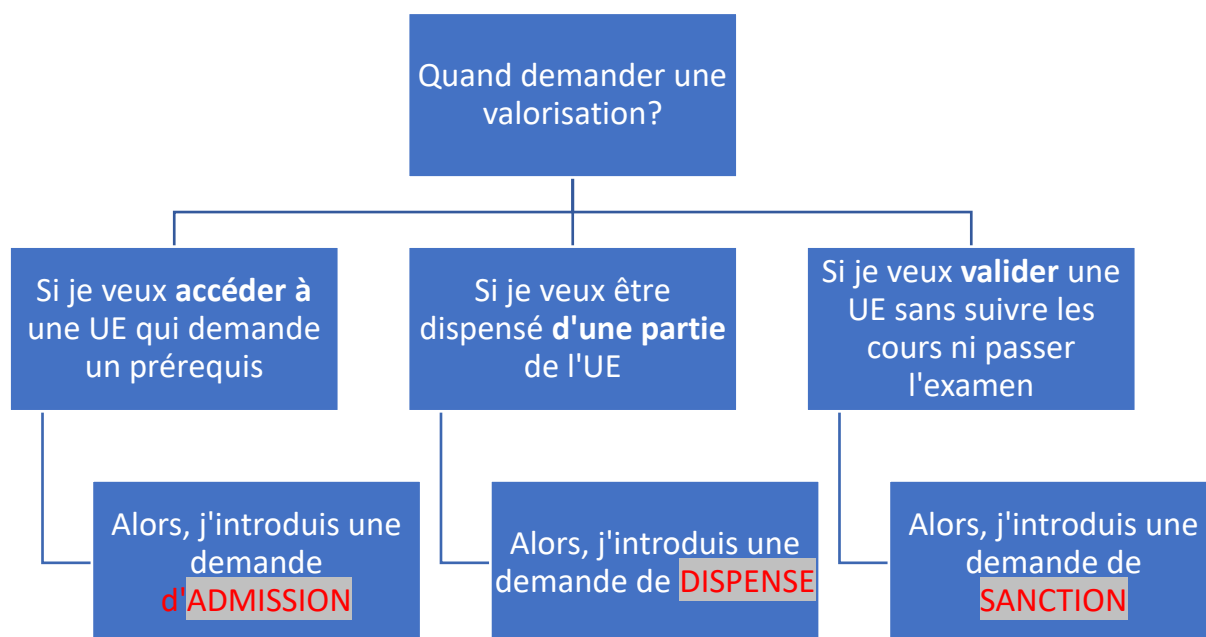
1. Introduction

La valorisation des acquis (VAE) en promotion sociale permet aux apprenants de faire reconnaître officiellement les compétences et connaissances qu'ils ont acquises par des expériences professionnelles, personnelles, scolaires ou par des formations non-scolaires. Cela leur permet de ne pas devoir reprendre des cours portant sur des matières qu'ils maîtrisent déjà, leur offrant ainsi une reconnaissance formelle de leurs compétences.

Le processus de valorisation est réglementé par la circulaire 6677 du 30/05/2018.

2. Dans quelles situations puis-je demander une valorisation ?

Il existe trois types de valorisation des acquis en fonction de votre objectif :



- Une **demande d'admission** doit contenir des documents probants (formels ou informels*) **prouvant la maîtrise de capacités de niveau égal ou supérieur aux capacités préalables requises** indiquées dans le Dossier pédagogique de l'UE en question.
- Une **demande de dispense** doit contenir des documents probants (formels ou informels*) **prouvant la maîtrise de capacités de niveau égal ou supérieur aux acquis d'apprentissage** indiqués dans le Dossier pédagogique de l'UE en question **pour les activités d'enseignement** (c-à-d les parties de l'UE) pour lesquelles la dispense est demandée.

- Une **demande de sanction** doit contenir des documents probants (formels ou informels¹) **prouvant la maîtrise de capacités de niveau égal ou supérieur aux acquis d'apprentissage** indiqués dans le Dossier pédagogique de l'UE en question. **Attention** : en cas de demande sur base d'expérience(s) professionnelle(s), il est **nécessaire que cette expérience soit égale ou supérieure à 5 ans.**

3. Quels acquis (compétences) puis-je valoriser ?

Il est possible d'obtenir une valorisation sur base de 2 types d'acquis (compétences) :

- **Les acquis formels** : il s'agit des compétences développées lors de votre parcours scolaire ou en centre de formation.
Seuls les cours et formations réussies peuvent être pris en compte
Pour qu'une demande de valorisation sur base d'acquis formels soit acceptée, il faut **OBLIGATOIREMENT** une correspondance entre le cours suivi dans l'autre établissement et l'UE de l'ECI faisant l'objet de la demande de valorisation, au niveau :
 - (1) des crédits ECTS
 - (2) du volume horaire (nombre d'heures de cours)
 - (3) des acquis d'apprentissage
- **Les acquis informels** : il s'agit des compétences développées lors d'activités quotidiennes liées au travail, à la famille ou aux loisirs (trésorier d'un club de foot de village, animateur scout, aidant d'un indépendant, éleveur amateur de lamas dans la cordillère des Andes, etc.

Attention : en cas de demande sur base d'expérience(s) professionnelle(s), il est **nécessaire que cette expérience soit égale ou supérieure à 5 ans.**

Acquis formels

- Développés lors du parcours scolaire ou en formation (IFAPME, SFPME, etc.).
- Doivent être prouvés à l'aide d'un relevé de notes nominalisé
- Doivent correspondre à l'UE de l'ECI au niveau :
 - Des crédits ECTS
 - Du volume horaire
 - Des acquis d'apprentissage

Acquis informels

- Développés au cours de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs.
- Doivent être prouvés à l'aide de documents professionnels ou personnels.
- Doivent être basés sur une expérience d'au moins 5 ans.

¹ Voir point "Quels acquis (compétences) puis-je valoriser ?"

4. Quand puis-je effectuer une demande de valorisation ?

En fonction du type de demande (admission, dispense ou sanction), les conditions diffèrent.

- Pour une **admission ou une dispense** :
la demande doit être envoyée (de préférence) **avant le premier dixième de l'UE***.
Si l'étudiant s'inscrit au-delà du premier dixième, la vérification des capacités préalables requises se fait lors de l'inscription
- Pour une **sanction** :
la demande doit être **envoyée avant la fin de l'UE**.
Si la demande est remise après la première moitié (cinquième dixième) de l'UE, il est possible que le conseil des études demande à l'étudiant de présenter l'évaluation finale en guise de test de vérification des compétences.

ATTENTION 1 : Aucune demande ne sera prise en compte après la date de délibération du troisième cycle de valorisation (voir page suivante).

ATTENTION 2 : il faut suivre l'UE pour laquelle une demande de valorisation a été introduite de façon régulière jusqu'à la communication de la décision du Conseil des études.

* Premier dixième : Il s'agit de la date à laquelle un dixième de l'UE a été donné (ex : si l'UE comporte 20 séances, alors le premier dixième correspond au jour de la deuxième séance).

Admission

- Envoi du dossier avant le premier dixième ET avant le 05/02/2025

Dispense

- Envoi du dossier avant le premier dixième ET avant le 05/02/2025

Sanction

- Envoi du dossier avant la fin de l'UE ET avant le 05/02/2025

5. Quand saurais-je si ma demande est acceptée ?

Pour évaluer une demande de valorisation, le conseil des études (chargé de cours + direction) doit se réunir.

Le conseil des études se réunit 3 fois au cours de l'année pour évaluer les demandes de valorisation. Chaque réunion clôture un cycle de demande.

Cela signifie qu'**en fonction de la date à laquelle vous déposez votre dossier**, vous serez délibéré (évalué) à la fin du cycle 1, du cycle 2 ou du cycle 3.

Vous devez envoyer votre dossier de valorisation **COMPLET (!!! 1 dossier par UE !!!)** au plus tard **2 semaines AVANT** la date de réunion (délibération) de fin de cycle.

L'affichage des décisions se fait dans les deux jours ouvrables après la date des délibérations aux valves de l'établissement.

Pour rappel : aucun dossier ne sera traité après la date limite d'envoi dossier du cycle 3.

Voici les dates des différents cycles :

- Cycle 1

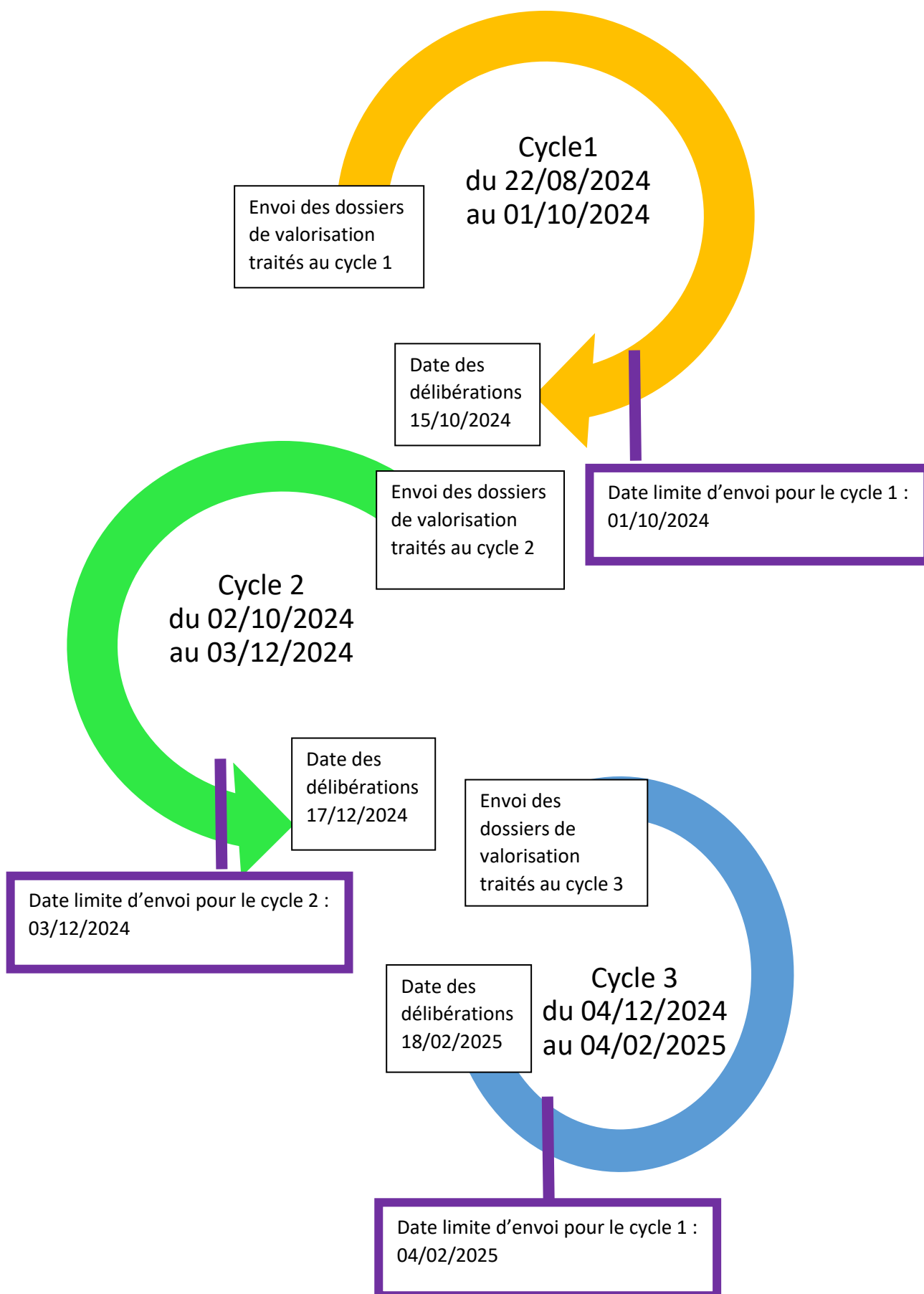
- Date limite d'envoi du dossier de valorisation : **01/10/2024**
- Date des délibérations : **15/10/2024**

- Cycle 2

- Date limite d'envoi du dossier de valorisation : **03/12/2024**
- Dates des délibérations : **17/12/2024**

- Cycle 3

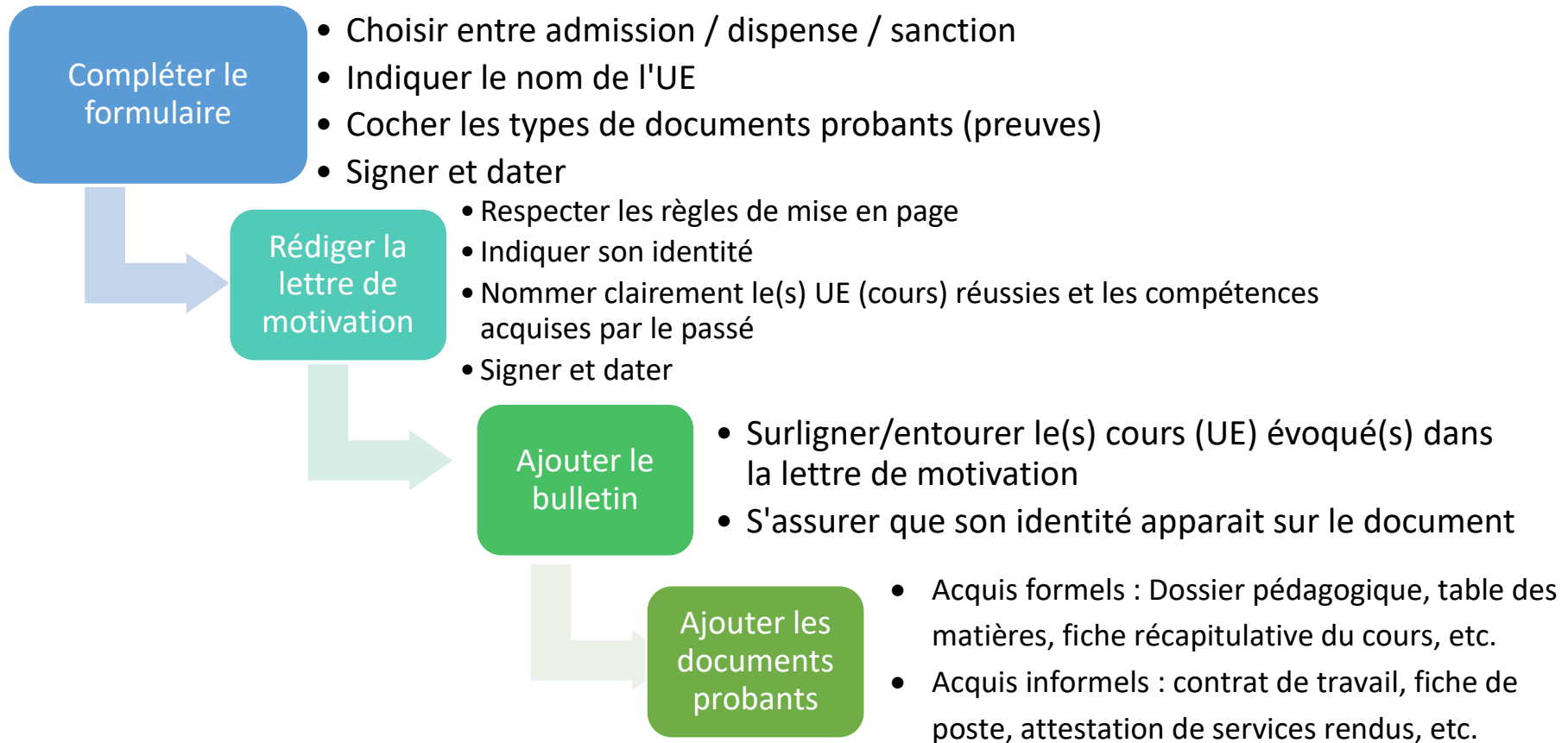
- Date limite d'envoi du dossier de valorisation : **04/02/2025**
- Date des délibérations : **18/02/2025**



6. Que doit contenir mon dossier de demande de valorisation ?

Qu'il s'agisse d'une demande d'admission, de dispense ou de sanction, le dossier de demande de valorisation doit toujours comporter 3 éléments :

1. Le formulaire de demande de valorisation complété (voir fin du document)
2. Une lettre de motivation expliquant au conseil des études la raison de votre demande et les liens entre vos connaissances et les Acquis d'Apprentissage évalués dans l'UE faisant l'objet de votre demande.
Pour connaître les Acquis d'Apprentissage de chaque UE, consultez le dossier pédagogique de l'UE sur le site internet de l'école
3. Une preuve formelle de votre maîtrise des compétences évoquées dans la lettre de motivation (bulletin, attestation de réussite, certificat, grille d'évaluation, etc.) -> **FACULTATIF EN CAS DE VALORISATION SUR BASE D'ACQUIS INFORMELS.**
4. Des documents probants, c'est-à-dire tout ce qui peut servir à démontrer votre maîtrise des compétences évoquées dans votre lettre de motivation.
-> **Soit formels** : fiche descriptive du cours, table des matières, copie d'examen, etc.
-> **Soit informels** : contrat de travail, fiche de poste, attestation de services rendus, etc.



7. Comment et à qui envoyer la demande ?

- Chaque demande de valorisation doit être envoyée dans un fichier **PDF unique**.
Il existe différents sites internet permettant de combiner des fichiers PDF.
combinepdf.com
ilovepdf.com
adobe.com
- Chaque fichier PDF doit contenir une demande pour **UNE SEULE UE**.
- Le fichier PDF doit être envoyé à l'adresse suivante : **valorisation@eci-liege.info**
- Il est possible d'envoyer plusieurs dossiers dans un seul mail. MAIS : 1 dossier = 1 fichier PDF= 1 Unité d'Enseignement.
- Le nom du fichier **doit absolument** être nommé comme suit : **NOMprénom_numéroUE**.
 - Le numéro de l'UE est indiqué sur les horaires.
 - La lettre devant le numéro de l'UE doit également être indiquée.
 - Exemple : EVENEPOELremco_B0798

8. Exemple d'un dossier de demande de valorisation



Ecole de Commerce et d'informatique – Rue Hazinelle 2, 4000 Liège

Demande de valorisation

Formulaire de **Demande de valorisation des acquis en vue**¹ : ~~d'une admission~~
~~d'une dispense~~ -> Barrez les 2 propositions inutiles
d'une sanction

CONSTITUTION DE MON DOSSIER DE VALORISATION

Nom et prénom : Erina Heiter	Téléphone : 04 79 55 43 23	Mail : e.heiter@nomail.com	Année scolaire : 2024-2025	Section : Bachelier en International Business
---------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--

Etape 1. Ma demande

Unité d'enseignement concernée (intitulé exact du dossier pédagogique) : Faits et institutions économiques
Activité(s) d'enseignement concernée(s) ² :
- ... - ... - ...

Etape 2. Mes documents probants

Je joins, en annexe, les documents probants attestant de la maîtrise des acquis d'apprentissage de l'UE :

Issus de mon parcours dans l'enseignement = cours réussis dans un autre établissement scolaire

- Originaux de diplôme(s), certificat(s), brevet(s), attestation(s) de réussite, titre(s), bulletin(s)
- Programme(s), référentiel(s), contenu(s) de cours, acquis d'apprentissage, crédits obtenus, fiche(s) ECTS...
- Grille(s) horaire(s), nombre(s) d'heures de cours, relevé(s) d'heures de stage(s) effectué(s), rapport(s) ...
- Autre(s) : (à compléter)

-> Cochez les points pertinents en fonction de votre situation

¹ Biffer les mentions inutiles

² A compléter uniquement pour la demande de dispense(s)



Ecole de Commerce et d'informatique – Rue Hazinelle 2, 4000 Liège

Demande de valorisation

Issus de mon parcours dans des organismes de formation ou des centres de validation = formation effectuée hors de l'école (IFAPME, Forem, etc.)

- Titre(s) de compétence
- Unité(s) d'acquis d'apprentissage
- Attestation(s)
- Autre(s) : (à compléter)

Issus de mon expérience professionnelle = compétences acquises au cours d'une activité professionnelle

- Copie(s) de contrat(s) de travail
- Description(s) de fonction(s), attestation(s) de service, de tâche(s) ou activité(s) réalisées.
- Projet(s), portfolio(s), cahier(s) individuel de compétences
- Autre(s) : (à compléter)

Issus de mon expérience personnelle = compétences acquises en dehors de l'école, de formations ou du travail

- Descriptif(s) des activités liées aux loisirs, à la famille, au bénévolat...
- Compétence(s) linguistique(s)
- Auto-formation(s) ou autre(s) : (à compléter)

Etape 3. Motivation de ma demande

Joindre une lettre de motivation de la demande.

Je certifie que toutes les informations renseignées dans ma demande de valorisation en admission sont exactes.

Date : 23/08/2025

Signature de l'étudiant : E. Heiter

Nombre total d'annexes : 1 - 2 - 3 - 4 ...

Réservé à l'établissement : reçu le par (Signature)

Erina Heiter
24 rue du Cerf
4000 Liège
0477 55 66 44
erinaheiter@nomail.com

Ecole de Commerce et d'Informatique
Rue Hazinelle, 2
4000 Liège

Objet : demande de valorisation pour l'UE « Faits et institutions économiques »

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous soumettre ma demande de valorisation pour le cours de **Faits et institution économique**.

En effet, j'ai, lors de l'année scolaire 2021-2022, suivi et réussi le cours/l'Unité d'Enseignement (UE) intitulé « **Economie** » à Helmo, comme vous le constaterez sur mon bulletin ci-après.

J'introduis cette demande de valorisation, car, comme le prouve le document 3 de mes annexes (intitulé « **économie** »), cette Unité d'enseignement vaut **5 ECTS pour une durée de 60,00 heures/périodes**. Or, le cours « **Faits et institution économique** » donné à l'ECI vaut également pour **5 ECTS et dure également 60 heures/périodes**. Raison pour laquelle ces 2 UE me semblent de même valeur.

Dans le document annexé à la suite de mon bulletin, le chargé de cours de cette UE aura l'occasion de comparer les acquis d'apprentissage de Helmo et ceux de l'ECI et aura, ainsi, toutes les cartes en main pour juger du bien fondé de ma demande.

Vous trouverez également, en dessous de cette lettre, un tableau récapitulatif des 2 UE.

Je me tiens à votre disposition pour toute autre information.

En attendant votre décision, veuillez agréer mes sincères salutations.

Fait à Liège

Le

Erina Heiter

BULLETIN (ATTESTATION DE RÉUSSITE)



HELMO CAMPUS GUILLEMINS
 Rue de Harlez, 35
 4000 Liège
 Tél.: +32(0)4 229 86 50
 Matr.: 5216188706

Année académique: **2019/2020**
 Catégorie: **Economique et Juridique**
 Année: **1ère bachelier**
 Section: **Bachelier en comptabilité Formation commune**

 Erina Heiter
 Rue du Cerf
 4000 Liège

RELEVÉ DE NOTES - SEPTEMBRE 2020 - 08/09/2020

2019/2020

	Bloc	Unités d'enseignement/Activités d'apprentissage	ECTS	Cotes s/20	Validation
51U02	1	Droit civil	2	11,00	A
5108	1	Droit civil		10,50	
51U03	1	Droit des affaires	5	14,00	A
5107	1	Droit des sociétés et des associations		16,00	
5109	1	Droit de l'entreprise		10,00	
51U04	1	Nederlands / Deutsch / English 1	6	11,00	A
5115A	1	Anglais 1		11,00	
51U07	1	Stratégie de l'entreprise	4	13,00	A
5122	1	Marketing		14,00	
5124	1	Organisation		12,50	
51U12	1	Gestion	15	11,00	A
5110	1	Comptabilité générale		11,00	
5141	1	Informatique de gestion		12,50	
5147	1	Introduction à la comptabilité informatisée		11,00	
51U13	1	Economie	5	10,00	A
5142	1	Microéconomie		11,00	
5144	1	Macroéconomie		9,00	
51U14	1	Mathématiques et produits financiers	5	13,00	A
5101	1	Mathématiques financières		12,50	
5143	1	Produits financiers		13,50	
51U15	1	Impôts directs et indirects	7	12,00	A
5125	1	T. V. A.		13,00	
5126	1	Impôts des personnes physiques		10,50	
51U16	1	Techniques de communication en français	5	9,00	A
5100	1	Maîtrise de la langue française		9,00	
5140	1	Bureautique		11,00	
5145	1	Techniques de rédaction de base en français		12,50	
51U17	1	Nederlands/Deutsch/English 2	6	8,00	NA
5148N	1	Langue 2 : Néerlandais		8,00	

RÉSULTAT DU PROGRAMME ANNUEL:

54/60

Admis(e) avec minimum 45 crédits du 1er bloc réussis

Economie

Responsable de l'UE: HENRAR Françoise
Autres enseignants: KEMPENEERS Ingrid

Institut:
Campus Guillemins

Période de l'année:
1er quadrimestre, 2ème quadrimestre

Identification de l'unité d'enseignement:
Non renseigné

Unité obligatoire:
Oui

Cycle:
1er cycle

Nombre de crédits ECTS:
5,00 crédit(s)

Place dans le programme:
1er bloc

Niveau du CEC:
Aucun

Volume horaire:
60,00 heure(s)

Langue d'enseignement:
Français

Langue d'évaluation:
Français

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire :

Macroéconomie	3,00 crédit(s)	30,00 heure(s)
Microéconomie	2,00 crédit(s)	30,00 heure(s)

Unités d'enseignement prérequis:

Aucune

Unités d'enseignement corequis:

Aucune

Eventuelles connaissances et compétences préalables:

Aucunes connaissances préalables en sciences économiques.

Objectif(s)

Maîtriser les notions et mécanismes économiques.

Acquis d'apprentissage (AA) et compétences :

Microéconomie

Au terme du cours, l'étudiant sera capable :

- de définir des notions économiques de base telles que production, consommation, épargne, agent économique, marché,...;
- d'identifier les différents agents économiques et d'appréhender leurs rôles respectifs dans le circuit économique;
- d'expliquer le comportement théorique du consommateur;
- d'expliquer le comportement théorique du producteur.

Macroéconomie

Au terme du cours, l'étudiant sera capable :

- de décrire et d'expliquer un contexte macro-économique donné, en particulier en ce qui concerne la croissance économique, le chômage, l'inflation et les finances publiques ;
- de cerner le contenu des principales doctrines économiques, de les comparer et d'évaluer leur application dans la réalité, en particulier en ce qui concerne l'analyse de l'inflation et le rôle de la politique monétaire.

Micro et macroéconomie constituent deux approches différentes de la réalité économique. La microéconomie étudie les comportements individuels tels que ceux des consommateurs, des producteurs, ainsi que leurs interactions. La macroéconomie envisage quant à elle l'économie comme un ensemble en mettant en évidence les relations entre différents agrégats : revenu, emploi, investissement, épargne. L'évolution de l'économie nationale dépendant des décisions de tous les agents la composant, il est nécessaire de s'intéresser aux comportements individuels pour comprendre les développements macroéconomiques.

Dispositif d'apprentissage:

Microéconomie

- Etude des agents économiques et de leurs relations à travers le schéma de l'activité économique.
- Analyse du comportement du consommateur et du producteur, illustrée par des applications
- Analyse des mécanismes du marché en concurrence parfaite

Méthodes d'enseignement :

- Théorie ex cathedra
- Projection de vidéos illustratives
- Représentations graphiques
- Exercices résolus en présentiel et proposés aux apprenants pour une réalisation à domicile
- Lecture d'articles de presse
- Utilisation de la plate-forme Helmo Learn pour la mise à disposition d'articles, d'exercices complémentaires, de tests

autoformatifs, ...

Macroéconomie

- L'inflation et sa mesure
- La croissance économique et sa mesure
- Le chômage
- Les finances publiques
- Approche des principales théories économiques

En outre, un ouvrage économique étoffera la matière de l'activité d'apprentissage "Macroéconomie" (voir à ce propos la plate-forme Helmo Learn, espace "Macroéconomie").

Méthodes d'enseignement :

- Théorie ex cathedra
- Projection de vidéos illustratives
- Représentations graphiques
- Exercices et analyse de statistiques et d'articles de presse
- Lecture d'un ouvrage économique
- Utilisation de la plate-forme Helmo Learn pour la mise à disposition d'articles, d'exercices complémentaires, de tests

autoformatifs

Mode d'évaluation (y compris pondération relative):

Evaluation écrite au terme du premier quadrimestre pour l'activité d'apprentissage "Microéconomie" et au terme du second quadrimestre pour l'activité d'apprentissage "Macroéconomie".

La cote de l'UE (Unité d'enseignement) correspond à la moyenne géométrique pondérée (proportionnellement aux ECTS) des cotes des diverses activités d'apprentissage qui constituent l'UE.

10 et plus signifie que l'UE est réussie et les crédits définitivement acquis.

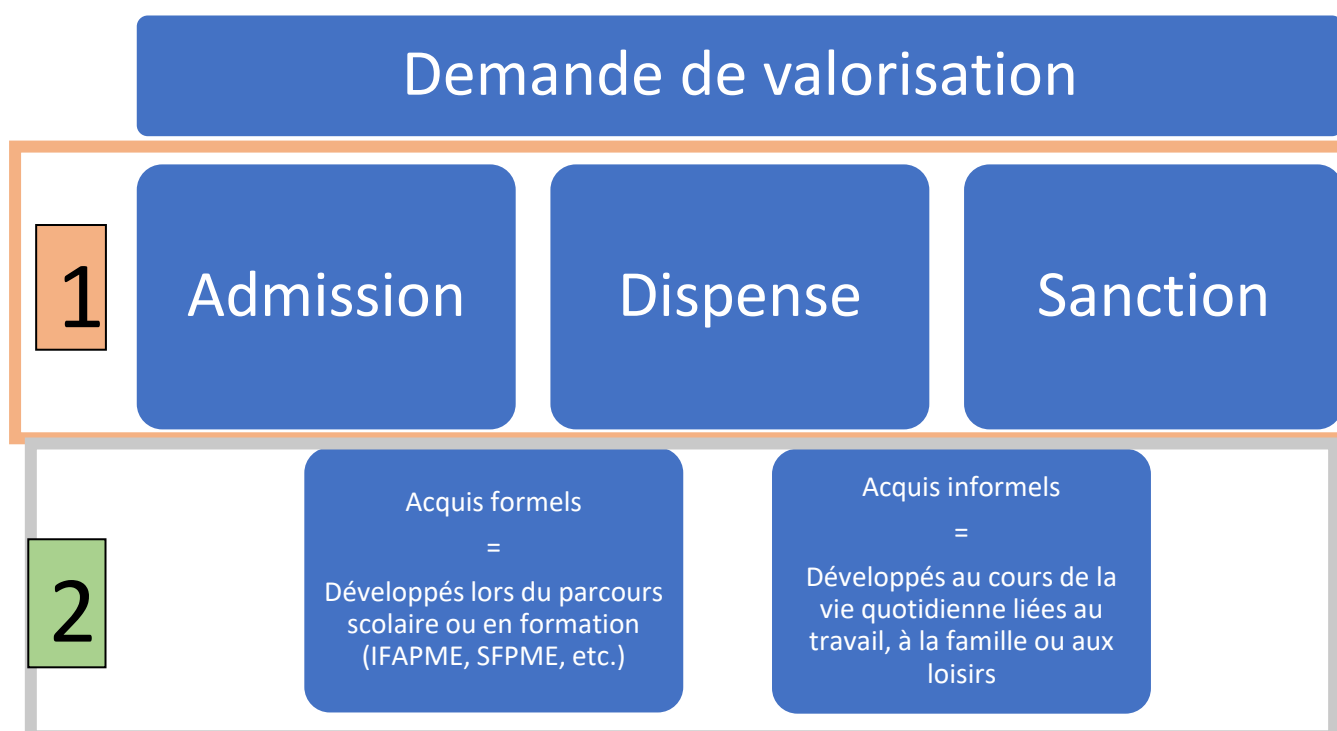
Ces modalités d'évaluation de l'unité d'enseignement sont également applicables en 2e session.

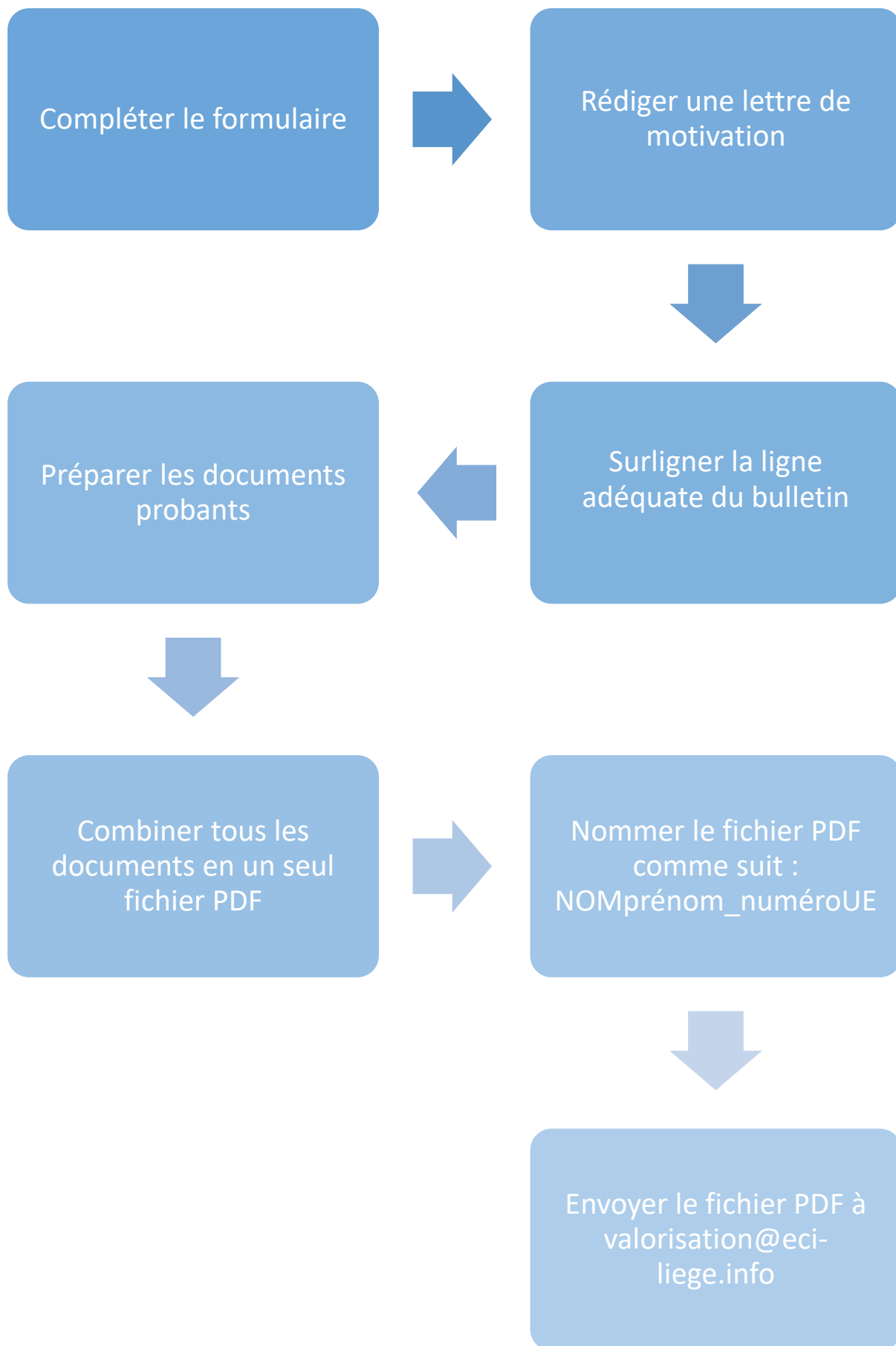
Sources, références et bibliographie:

DEFOURNY (Jacques), Introduction aux systèmes économiques, éditions de l'Université de Liège, Liège, 2009
de WASSEIGE (Yves), Les mécanismes de l'économie, Vie ouvrière Edition, 1988
GENARD (Alain), Economie générale tomes 3 et 4, éditions De Boeck, Bruxelles, 1994
JACQUEMIN (Alexis), TULKENS (Henry), Fondements d'économie politique, éditions De Boeck Supérieur, Bruxelles, 1986
JAUMOTTE (Charles), Les mécanismes de l'économie, éditions De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2012
JURION (Bernard), Economie politique, éditions De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2013
QUADEN (Guy), Politique économique, éditions Labor, Bruxelles, 1985
STASSART (Joseph), Cours d'économie politique générale, Presses universitaires, Liège, 1982
VERCUEIL (Julien), Les pays émergents (BRIC...), mutations économiques et nouveaux défis, éditions Bréal, 2011
WAUTHY (Emile), DUCHESNE (Paulin), Principes d'économie politique, La Procure, Namur, 1985
Ouvrages collectifs :
Sciences économiques et sociales, Première, éditions Magnard, Paris, 2020
Sciences économiques et sociales, Terminale ES, éditions Magnard, Paris, 2020
Périodiques et quotidiens : Le Vif, Le Trends, Le Soir, La Libre Belgique, L'Echo, Le Monde, Le Monde diplomatique,
Statistiques BNB, Statbel et Eurostat

9. Récapitulatif

ATTENTION : il faut suivre l'UE pour laquelle une demande a été introduite de façon régulière jusqu'à la communication de la décision du Conseil des études.





10. Quelques remarques sur base de la circulaire 6677

1. Au niveau administratif, le candidat doit être inscrit dans l'établissement et dans la ou les UE pour lesquelles une valorisation est demandée au plus tard une semaine avant la date de délibération.
2. Il est important de rappeler que la [circulaire 6677](#) précise que "**les décisions** du Conseil des études sont **définitives, motivées et publiées** conformément aux dispositions des Règlements généraux des Etudes (RGE) du secondaire et du supérieur".
3. Un établissement de promotion sociale ne peut valoriser que les UE **contenues dans sa bibliothèque. Par ailleurs, seules les UE effectivement organisées** à l'ECI durant l'année scolaire en cours seront traitées.
4. Une demande de valorisation ne peut en aucun cas être utilisée pour permettre à un étudiant de présenter automatiquement un test (après deux sessions "classiques" ratées, par exemple) sans être étayée par une évolution concrète de ses acquis.
5. Un cours réussi dans une autre école durant une autre formation pourra être valorisé si :
 - Les acquis d'apprentissage de ce cours sont fortement similaires ou identiques à l'UE de l'ECI
 - Ce cours est classé au même niveau d'enseignement que celui de l'UE de l'ECI (pas de valorisation pour une UE de Bachelier sur base d'un cours réussi de niveau secondaire)
 - Ce cours comporte un nombre d'ECTS (crédits) **ET** un volume horaire similaires à l'UE de l'ECI

11. Besoin de conseils ?

Vous avez une question ?

Vous avez besoin d'aide ?

Vous rencontrez une difficulté ?

Vous souhaitez des conseils ?

Dans ce cas, vous pouvez contacter Romain Tricot sur l'adresse r.tricot@eci-liege.info

Formulaire de **Demande de valorisation des acquis en vue¹** : **d'une admission**
d'une dispense
d'une sanction

CONSTITUTION DE MON DOSSIER DE VALORISATION

<u>Nom et prénom</u> :	<u>Téléphone</u> :	<u>Mail</u> :	<u>Année scolaire</u> :	<u>Section</u> :
------------------------	--------------------	---------------	-------------------------	------------------

Etape 1. Ma demande

Unité d'enseignement concernée (intitulé exact du dossier pédagogique) :
Activité(s) d'enseignement concernée(s)² :
- ...
- ...
- ...

Etape 2. Mes documents probants

Je joins, en annexe, les documents probants attestant de la maîtrise des acquis d'apprentissage de l'UE :

Issus de mon parcours dans l'enseignement

- Originaux de diplôme(s), certificat(s), brevet(s), attestation(s) de réussite, titre(s), bulletin(s)
- Programme(s), référentiel(s), contenu(s) de cours, acquis d'apprentissage, crédits obtenus, fiche(s) ECTS...
- Grille(s) horaire(s), nombre(s) d'heures de cours, relevé(s) d'heures de stage(s) effectué(s), rapport(s) ...
- Autre(s) : (à compléter)

¹ Biffer les mentions inutiles

² À compléter uniquement pour la demande de dispense(s)

Issus de mon parcours dans des organismes de formation ou des centres de validation

- Titre(s) de compétence
- Unité(s) d'acquis d'apprentissage
- Attestation(s)
- Autre(s) : (à compléter)

Issus de mon expérience professionnelle

- Copie(s) de contrat(s) de travail
- Description(s) de fonction(s), attestation(s) de service, de tâche(s) ou activité(s) réalisées,
- Projet(s), portfolio(s), cahier(s) individuel de compétences
- Autre(s) : (à compléter)

Issus de mon expérience personnelle

- Descriptif(s) des activités liées aux loisirs, à la famille, au bénévolat...
- Compétence(s) linguistique(s)
- Auto-formation(s) ou autre(s) : (à compléter)

Etape 3. Motivation de ma demande

Joindre une lettre de motivation de la demande.

Je certifie que toutes les informations renseignées dans ma demande de valorisation en admission sont exactes.

Date :

Signature de l'étudiant :

Nombre total d'annexes :

Réservé à l'établissement : reçu le par (Signature)